

BULLETIN
COMMUNAL

DANS CE NUMÉRO :

PERMIS DE CONDUIRE	2
AVIS AUX COMMERÇANTS	2
LA FIN DE LA CARTE SIS	3
SÉJOUR EN ALSACE	3
LES CONTENEURS À PUCE	3
RAPPEL AUX CITOYENS	4
TAPAGE NOCTURNE	4
OFFREZ UN DÉTECTEUR DE FUMÉE	5
LES ÉLECTIONS COMMUNALES	6
GARDIENNES ONE	6
PASSAGE DU BIBLIOBUS	6
AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE	7
L'ASBL QUALITÉ VILLAGE WALLONIE	7
DU CÔTÉ DES TRAVAUX	8
JOURNÉE DE L'ARBRE COMMUNAL	9
INITIATION À L'ASTRONOMIE	9
DES NOUVELLES DES ÉCOLES	10
STAGES DE TOUSSAINT ET DE NOËL	11
JUNIOR PARTY	11
LES JOURNÉES DU PATRIMOINE	12
L'ADL	13
LA NUIT DE L'OBSCURITÉ	14
BAMBOIS	15
OPÉRETTES 2012	15
AVIS AUX VICTIMES D'ACCIDENTS DU TRAVAIL	16
« ASET », UNE BELLE ACTION	16
RALLYE GASTRONOMIQUE	17
BOURSE AUX JOUETS ET VÊTEMENTS	17
LE MOBI-SERVICE	18
ESPACE INFORMATIQUE	18
SERVICE : CONSEILS EN ÉNERGIE	18
FONDS SOCIAL CHAUFFAGE	18
SERVICE DE REPASSAGE	19
JARDI-HOME	19
MAGASIN DE SECONDE MAIN	19
PROGRAMME EXPEDIS AVEC YFU	20
CALENDRIER CULTUREL 2012	20
LE WALLON, QUAND TU NOUS TIENS...	22
UN CARREFOUR, UNE HISTOIRE ...	23

Chères Faimoises, chers Faimois,

Voici encore une année qui se termine pour faire place à une nouvelle. Depuis quelques semaines, notre pays a enfin un Gouvernement. Espérons que Ministres et Secrétaires d'Etat, sous l'impulsion de notre Premier Ministre, prendront des décisions réfléchies et justes dans tous les domaines.

Pour moi, l'engagement en politique, à quelque niveau que ce soit, est important et doit tendre à placer les citoyens et leur bien-être au centre des préoccupations. En Belgique et à Faimes en particulier, nous avons généralement la chance de mener une vie « paisible » bien que quelques fois parsemée de plus ou moins grands soucis. Le lot de chacun est différent mais nous connaissons tous des moments de joie, de bonheur mais aussi de peine et de douleur. Et c'est en particulier lors de ces moments-là que nous avons plus que jamais besoin du soutien des autres.

La société dans laquelle nous vivons se caractérise par une évolution extrêmement rapide. Les multiples utilisations que permettent les gsm, Facebook, Twitter, Skype... nous offrent de nouvelles façons de communiquer, toujours plus rapides et instantanées. Dialoguer d'un bout à l'autre de la planète n'est plus une difficulté et pourtant, nous éprouvons parfois un pénible sentiment de solitude. Les fêtes que nous venons de passer sont un moyen parmi d'autres d'ouvrir notre porte à notre famille, à ceux que l'on aime mais aussi à ceux que nous voyons plus rarement. Tâchons de maintenir le véritable dialogue et n'ayons pas peur d'aller vers les autres. Ne passons pas à côté de l'essentiel, jouons la carte de l'enrichissement mutuel.

Comme janvier est aussi le mois des vœux, je profite de l'occasion qui m'est donnée pour vous formuler en mon nom et en celui des Echevins et Conseillers nos meilleurs vœux pour 2012. Nous espérons que l'année a bien débuté pour chacune et chacun d'entre vous et que vos rêves et projets pourront se concrétiser. Que cette année vous comble de joie et vous apporte une excellente santé à tous.

Marie-Alice VANDEREYKEN
Votre Bourgmestre



J. de Marneffe
1er Echevin



J.-M. Delchambre
2ème Echevin



F. Delnatte
3ème Echevin

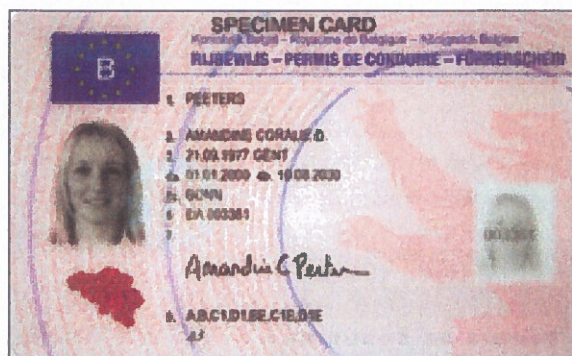


E. Cartuyvels
Président du CPAS

COMMUNE PILOTE—PERMIS DE CONDUIRE EUROPÉEN

Notre commune a été choisie pour être « commune pilote » dans le cadre de la mise en circulation des nouveaux permis de conduire, format carte bancaire. Depuis le mois de septembre, nous avons le privilège d'être la deuxième commune wallonne à délivrer les nouveaux permis de conduire.

En plus d'un format carte bancaire plus pratique, il offre de nombreux avantages en matière de simplification administrative puisque son obtention ne nécessite plus de fournir de photo. C'est celle de la carte d'identité qui est reprise automatiquement (sauf si le citoyen souhaite changer la photo). Il pourra être délivré 3 jours après sa demande. Ce permis est aussi européen, ce qui permet une reconnaissance mutuelle des différentes formations à la conduite dispensées dans les pays européens. D'ici 2013, tous les pays membres de l'Union européenne devraient délivrer ce permis de conduire européen.



Contre la fraude

Le nouveau permis de conduire offre également des avantages grâce à sa lutte contre la fraude. "Il est impossible de confectionner un permis sans l'introduire dans la banque de données. De plus, Carole Coune, la présidente du SPF Mobilité et Transports nous informe que « la liaison avec le registre national permet d'éviter toute confusion d'identité ».

Prochainement, la banque de données des permis de conduire pourra être consultée par d'autres services et sera notamment en liaison avec la banque de données de la justice, ce qui permettra aux policiers, par exemple, d'avoir accès aux antécédents des conducteurs.

Pour l'instant, le remplacement de votre ancien permis de conduire n'est pas obligatoire. L'échange des permis de conduire belges existants sur papier sera effectué systématiquement à partir de 2013. Cette opération s'étalera sur une période de 10 ans. Lorsque la commune vous convoquera pour le renouvellement de votre carte d'identité, vous serez également invité à échanger votre permis de conduire.

Si vous souhaitez néanmoins déjà bénéficier de ce nouveau permis, n'hésitez pas à vous présenter auprès de Monsieur Alain Heer, responsable des permis de conduire. Le coût de ce nouveau permis s'élève à 25 € et sa validité est maintenant fixée à 10 ans.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Monsieur Alain Heer au 019/33.98.68.

AVIS AUX COMMERÇANTS DE LA COMMUNE

Par le biais du site Internet communal, nous pouvons accorder plus de visibilité aux nombreux commerces, entreprises et indépendants faimois.

Une liste des entreprises faimoises est déjà répertoriée dans la rubrique « Economie » du site internet communal. Afin qu'elle soit la plus correcte possible, n'hésitez pas à nous communiquer toute erreur ou imprécision éventuelle que vous pourriez constater.

Pour ce faire, nous vous invitons à consulter la liste et à nous envoyer vos remarques par mail à l'adresse : commune@faimies.be ou à nous contacter au 019/33.98.50.



LA FIN DE LA CARTE SIS

A partir de 2012, les pharmaciens et les médecins pourront consulter les données en matière d'assurance soins de santé sur la carte d'identité électronique des patients, et non plus sur la carte SIS, appelée à disparaître. Les cartes SIS continueront cependant à être distribuées jusqu'à la fin 2013.

Le prestataire de soins utilisera la carte d'identité électronique de son patient, d'une part, pour obtenir ses données d'identification et, d'autre part, pour consulter en ligne ses données administratives d'assurances soins de santé auprès des organismes assureurs.

Le remplacement des cartes SIS est préparé par la Banque-Carrefour de la Sécurité Sociale, l'Institut National d'Assurance Maladie-Invalidité (INAMI) et les organismes assureurs.

Les patients qui, à l'avenir, devront utiliser leur carte d'identité électronique et les prestataires de soins qui devront adapter leur logiciel de gestion disposeront ainsi du temps nécessaire pour muter vers le nouveau système.



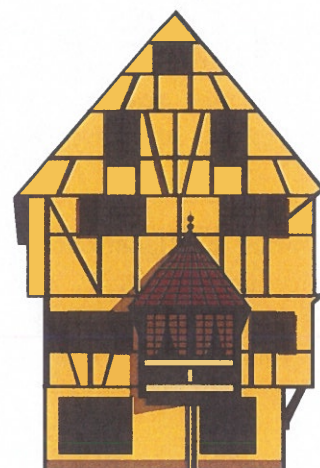
SÉJOUR EN ALSACE

En décembre 2012, le Collège Communal souhaiterait organiser une excursion de deux jours en Alsace à la découverte de ses magnifiques marchés de Noël.

Ce séjour en demi-pension, boissons comprises, estimé à 200 € par personne serait dirigé par Monsieur Jacques Lemoine, auteur du guide du Routard Alsace et fin connaisseur des vins d'Alsace.

Pour ce faire, ce projet nécessite un nombre minimum de participants. C'est pourquoi, nous avons déjà besoin de connaître le nombre de personnes qui seraient éventuellement intéressées par ce voyage. Dans ce cas, nous vous remercions de nous le faire savoir par téléphone au 019/33.98.50 ou par e-mail à commune@faimes.be

Merci d'avance.



LES CONTENEURS À PUCE NE DÉMÉNAGENT PAS!!



Nous souhaitons rappeler aux citoyens qu'il est interdit strictement d'emporter les conteneurs à puce lors d'un changement de domicile. Les conteneurs doivent absolument rester à l'habitation à laquelle ils ont été attribués!

Nous rappelons également qu'il est impératif de nous avertir le plus rapidement possible lors de tout changement d'adresse afin que la puce des conteneurs soit désactivée ou réactivée au nom des nouveaux résidents.

Merci donc, en cas de déménagement, de ne pas oublier de contacter le service population :

Madame Nancy Bure ou Monsieur Alain Heer au 019/33.98.50.

RAPPEL AUX CITOYENS EN PÉRIODE HIVERNALE

Comme vous le savez certainement, il existe un règlement communal de police qui s'impose à tous les Faimois.

Ce règlement fixe certaines règles afin d'éviter bien des problèmes et notamment lors de périodes hivernales :

Article 15 et article 7.3 du code de la route

« En période de gel, nous rappelons qu'il est défendu de gêner la circulation ou de la rendre dangereuse en déversant ou en laissant s'écouler de l'eau sciemment sur la voie publique. Au cas où cette glace occasionnerait des dégâts ou des blessures quelconques, votre responsabilité pourrait être engagée ». Nous vous recommandons donc la plus grande prudence, et de veiller à éliminer la glace qui pourrait s'accumuler.



Article 16.

« En cas de chute de neige ou de formation de verglas, tout riverain d'une voie publique est tenu de veiller à ce que devant la propriété qu'il occupe, un espace suffisant soit déblayé et rendu non glissant pour le passage des piétons.

De même, en pareil cas, les filets d'eau, bouches d'incendie et avaloirs seront toujours dégagés par le riverain. S'il s'agit d'immeubles comportant plusieurs occupants, ces riverains sont solidairement responsables de cette charge ».

Article 17.

« Tout propriétaire, responsable ou occupant d'un immeuble bâti est tenu de procéder ou de faire procéder, dans le plus bref délai, à l'enlèvement des glaçons qui se formeraient aux toitures, corniches, balcons, fenêtres et façades... afin d'éviter tout danger dû à la chute de ceux-ci ».

Nous vous rappelons que nous mettons gratuitement du sel de déneigement à votre disposition, 24h/24h au dépôt communal situé rue Adolphe Braas, n° 13, au fond du chemin de béton, à l'arrière de l'administration (sel en vrac — ne pas oublier de vous munir d'un récipient approprié ainsi que d'une pelle).

TAPAGE NOCTURNE OCCASIONNÉ PAR DES ANIMAUX

L'article 88 du règlement indique que :



« Les hurlements, chants et autres cris d'animaux domestiques ou autres, qu'ils appartiennent à des particuliers ou à des sociétés, qui troubleraient d'une manière excessive la tranquillité ou le repos des habitants, seront sanctionnés.

En tous temps et en tous lieux, les détenteurs de chiens doivent faire cesser les aboiements répétés et sans raison pour la quiétude et le respect du voisinage ».

A défaut du respect de ces règles, une sanction administrative d'un montant de 250 € maximum pourra être appliquée. Le règlement de police communal est disponible dans son intégralité sur notre site Internet (rubrique « Commune/Ma commune »).

OFFREZ UN DÉTECTEUR DE FUMÉE



Un détecteur de fumée
Le cadeau qui sauve des vies !

Plus d'infos : www.nejouezpasaveclefeu.be

Veiligheid en Preventie
Sécurité et Prévention

ibz .be

Vous êtes à la recherche du cadeau idéal ? Un détecteur de fumée est peut-être une bonne idée. Savez-vous que ce petit appareil offre deux fois plus de chances de survivre à un incendie dans une habitation ? Et vu les 10.000 incendies enregistrés chaque année, ce n'est certainement pas un luxe superflu ! Le slogan le dit bien : 'Un détecteur de fumée, LE cadeau qui sauve des vies'. En offrant un détecteur de fumée à une personne, vous ferez son bonheur et ... qui sait, vous serez peut-être son ange gardien.

Si vous envisagez d'offrir un détecteur de fumée, veillez à en acheter un de qualité. Ci-après, nous vous précisons ce à quoi vous devez prêter attention. Un détecteur de fumée qui atterrit dans un fond de tiroir ne sert bien entendu à rien. Il s'agit également de convaincre la personne de l'installer correctement. Vous verrez : c'est simple comme bonjour !

Les informations essentielles sur l'achat d'un détecteur de fumée

Achetez un bon détecteur de fumée

Vous pouvez acheter un détecteur de fumée en ligne et dans tous les magasins d'électronique et de bricolage.

Un bon détecteur de fumée répond à 4 critères :



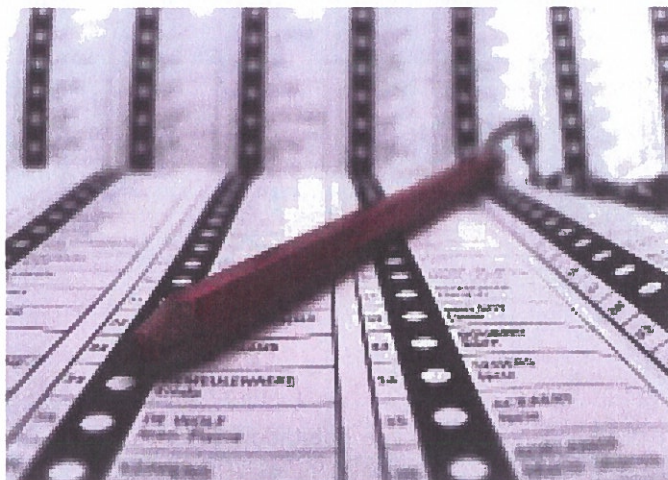
- ✓ Il s'agit d'un détecteur de fumée optique ;
- ✓ Le marquage CE et la norme EN14604 figurent sur l'emballage ;
- ✓ L'appareil est muni d'un bouton d'essai ;
- ✓ Certains détecteurs de fumée sont munis de piles (non remplaçables) d'une durée de vie de 10 ans. Ces appareils coûtent plus cher mais vous ne devrez pas changer les piles pendant 10 ans.

Respectez toujours la législation en vigueur dans votre région (Bruxelles, Flandre, Wallonie).

Placez 1 détecteur de fumée dans le hall ou la cage d'escalier de chaque étage occupé de l'habitation.

Pour plus d'informations sur l'installation et l'entretien du détecteur de fumée, consultez le site web : www.nejouezpasaveclefeu.be

LES ÉLECTIONS COMMUNALES : APPEL AUX VOLONTAIRES!



Les prochaines élections communales auront lieu le 14 octobre 2012.

L'organisation d'élections communales nécessite un nombre important de personnes. La commune de Faimes compte :

- 4 bureaux de vote
- 2 bureaux de dépouillement
- 1 bureau principal

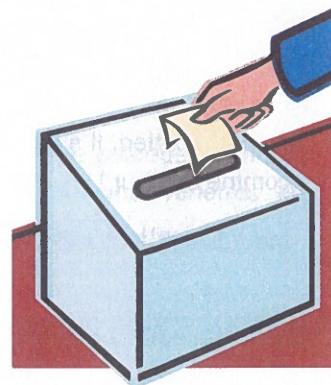
Pour chaque bureau, il est nécessaire d'avoir un président, un secrétaire et quatre assesseurs.

Certains d'entre vous ont peut-être envie de s'impliquer et de vivre cette ambiance très particulière. Pour cela, il est nécessaire d'être Faimois et d'avoir au moins 18 ans.

Les prestations sont rémunérées à 15,60 € la journée et l'administration offre le petit-déjeuner ainsi que les sandwiches à midi.

Tout(e) citoyen(ne) (jeunes actifs, non actifs, pensionnés,...) désirant vivre une expérience enrichissante au sein de sa commune peut s'adresser, dès à présent, à l'administration communale :

- par téléphone au 019/33.98.50,
- par mail à population@commune.be,
- par fax au 019/33.97.76.



GARDIENNES ONE EXERÇANT DANS NOTRE COMMUNE

- | | |
|--|---------------------------------|
| ✓ Mme BOVY Rue E. Vandervelde 65 à Borlez | ☎ 019/56 71 28 |
| ✓ Mme COLLARD Rue du Moulin 13 à Viemme | ☎ 0499/46.69.34 |
| ✓ Mme CRAHAY Rue G. Berotte 41 à Borlez | ☎ 019/56 64 31 |
| ✓ Mme DELINCE Clos des Botteresses 4 à Viemme | ☎ 019/32 33 92 ou 0476/98 01 51 |
| ✓ Mme DRAGONE Rue Saint Roch 9 à Celles | ☎ 019/32 65 16 |
| ✓ Mme METZMACHER Rue de Huy 55 à Celles | ☎ 019/58.77.28 - 0488/04.66.94 |
| ✓ Mme TANCREDI Rue de Les Waleffes 16 à Celles | ☎ 019/32 69 45 - 0498/60.63.78 |

Garderie des Tout Petits, rue J. Wauters 21 à 4300 Waremmes - Tél. : 019/33.04.66



HORAIRE 2012—PASSAGE DU BIBLIOBUS

La bibliothèque itinérante passe par notre commune chaque 2ème et 4ème lundis du mois à Celles de 10 à 12 heures (école communale rue A. Braas 13) et à Aineffe de 12h15 à 12h30 (rue Grimont). Les prêts sont consentis pour 15 jours et sont renouvelables. La réservation de livres peut se faire soit par lettre ou par mail. Contact : 04/237.95.05.

LOGEMENT—L'AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE (A.I.S.) DE HESBAYE

Mission

Cette ASBL agréée et subsidiée par le Ministre du Logement de la Région Wallonne revêt une double mission: fournir un logement décent à des personnes en situation de précarité tout en réintégrant dans le circuit locatif des logements vacants.



Comment ça marche

L'A.I.S. de Hesbaye prend en gestion des logements et les loue à des personnes à faible revenu. Elle garantit aux propriétaires les avantages et services suivants:

- la remise du logement dans l'état initial,
- le paiement régulier du loyer (même si le locataire ne paie pas),
- l'exécution des travaux à charge des locataires,
- la prise en charge des vides locatifs,
- la visite régulière du logement,
- la constitution de l'assurance incendie,
- la rédaction des contrats de bail,
- les travaux d'entretien,

Aux locataires, elle garantit un toit décent pour un loyer modéré ainsi qu'un accompagnement social assuré par des assistants sociaux.

L'A.I.S. de Hesbaye veut ainsi développer une pédagogie de l'habiter tout en jouant le rôle d'intermédiaire entre les propriétaires et les locataires.

La commune prélève une taxe très élevée sur les bâtiments inoccupés : 50 €/mètre de façade. Pour éviter cette taxe, une solution : l'AIS. Si des travaux doivent être faits au logement pour le rendre habitable, l'AIS peut apporter une aide considérable: un subside de 52.000 €, un prêt à 0 %. Conditions : confier son bâtiment en location à l'AIS durant 9 ans.

Pour tout renseignement complémentaire:

AIS de Hesbaye, ASBL Place de l'École Moyenne - 4300 Waremmes - 019/54 66 85 - 019/54 66 86—019/54 66 83

L'ASBL QUALITÉ VILLAGE WALLONIE

Qualité-Village-Wallonie élabore des projets d'amélioration concrète de l'environnement. Ceux-ci concernent le patrimoine bâti, naturel, historique et folklorique des villages de Wallonie.

Cinq coordinatrices de projets secondent **gratuitement** les associations locales jusqu'à la concrétisation du projet et tentent d'encourager une démarche citoyenne et une dynamique villageoise, génératrice de nouvelles actions en leur procurant savoir-faire, expérience et suivi des actions. Les projets mis en œuvre concernent :

- La restauration du patrimoine, *le petit patrimoine, église, chapelles, kiosques, le patrimoine classé*
- L'aménagement des espaces villageois, *par exemple, mise en valeur des cimetières*
- La réalisation de cartes de qualité, *inventaire qualitatif des espaces bâtis et non-bâtis*
- Le développement de la vie associative, *par exemple, expositions, fêtes traditionnelles*
- La promotion des patrimoines villageois, *panneaux, circuits balisés, brochures*
- L'élaboration de projets pédagogiques, *carnet de jeux, découverte du patrimoine par les sens*
- La valorisation de la mémoire collective, *enquêtes ethnographiques, mémoire orale*

Pour tout renseignement : Qualité Village Wallonie, chaussée d'Argenteau 21 à 4601 Argenteau.

Tél. 04/379.05.01 — www.qualitevillagewallonie.be – Mail : contact@qualitevillagewallonie.be

DU CÔTÉ DES TRAVAUX ...

Travaux sur la tour de l'Eglise Sainte Madelberte de Celles

Malgré les importants travaux déjà réalisés sur l'église de Celles dans le courant des années 1990, de l'humidité était apparue sur la tour obligeant à intervenir d'urgence.

Grâce à un subside d'entretien de la Région Wallonne, service du Patrimoine, des travaux de protection et de prévention contre l'humidité ont pu être réalisés. Ceux-ci consistent en un déjointoyage/rejointoyage de la façade de la tour et des contreforts, dans l'enlèvement des plafonnages du porche de l'église et dans la réfection des murs de la tour au moyen d'un enduit à base de chaux et de chancre (qui permettra aux murs de respirer) ainsi que la mise en peinture des murs intérieurs du rez-de-chaussée de la tour.

Le chantier est financé par la Région Wallonne, la commune et la Fabrique d'Eglise de Celles.

Rond-point rue de la Vallée à Viemme

Un rond-point a été construit afin de sécuriser le virage rue de la Vallée.

Ce chantier a été clôturé le 28/10/2011. La zone de roulement a été élargie afin de permettre aux gros charrois d'y circuler sans difficulté.

Le coût total du chantier s'est élevé à 21.183,29 € et grâce aux subsides de la Région Wallonne (15.887,39 €), la part communale a pu être réduite à 5.300 €.

Travaux à l'école de Les Waleffes

Divers travaux ont été effectués à l'école de Les Waleffes:

- ✓ Remplacement des anciens châssis en bois par des châssis en alu aux performances énergétiques nettement supérieures et répondant à toutes les prescriptions en matière de sécurité (effectué par les Ets Chasseur de Verlainne).
- ✓ Remplacement de la chaudière et installation d'une régulation thermique pour l'ensemble du bâtiment (effectué par les Ets Goessens de Hannut).
- ✓ Déjointoyage et rejointoyage complet du mur d'enceinte côté maternel (gauche) par les agents communaux.

La chaudière et les châssis ont été subventionnés par la Région Wallonne dans le cadre du plan « U.R.E.B.A. » et d'ici peu, les châssis et la porte d'entrée de l'administration seront également remplacés. Les châssis en bois seront remplacés par des châssis en ALU.

Plantation de haies

Dans le cadre du remembrement (achat des arbres et mise à disposition des zones de plantations), le service de voirie, en collaboration avec les élèves de sixième primaire, ont planté 600 mètres de haies de différentes essences. Ces plantations effectuées sur des terrains communaux se trouvent le long du chemin à mobilité douce reliant la rue de la Gare et la rue du Bec à les Waleffes, dans le chemin de remembrement qui prolonge la rue de Borlez vers Celles et rue Georges Berotte à Borlez (partie campagne).



Oratoire Saint Sulpice à Aineffe

Après l'opération spectaculaire au cours de laquelle le clocher de l'oratoire a été déposé devant la tour au moyen d'une grue, la restauration de la charpente par des techniques de réparation à bande résine ou par le remplacement de certaines parties de structures trop abîmées a pu débuter. Cette opération est toujours en cours à l'heure actuelle et durera encore plusieurs semaines.

Outre les travaux de réfection du clocher, les maçons s'affairent à réparer et consolider la partie supérieure de la tour au moyen de poutres de béton armé coulé au creux du mur et par un remaçonage des zones instables.

L'ensemble de la muraille de la tour a été inspecté et réparé après un déjointoyage complet. Jusqu'à présent, le chantier se déroule suivant les prévisions de l'auteur de projet, de la Région Wallonne et de la commune.

Rue H. Krains à Les Waleffes

La réception provisoire du chantier a eu lieu le 29 septembre dernier : après quelques interventions de l'entrepreneur suite à des remarques émanant de nos services, le chantier a pu être clôturé.

Grâce à ce chantier, les services communaux ont pu poursuivre les travaux d'écoulement des eaux de Les Waleffes par la pose d'un égouttage rue Basse l'Adresse, une partie de la rue des Bada et le début de la rue Remikette.

Ces égouttages s'écoulent vers les canalisations placées rue H. Krains.



JOURNÉE DE L'ARBRE COMMUNAL



A l'occasion de la semaine de l'arbre, framboisiers, groseilliers, cassis, noisetiers, pruneliers... pas loin de 2.000 plants ont été distribués aux Faimois le 29 novembre dernier.

N'étant pas retenue par la Région Wallonne pour les distributions gratuites organisées, la commune a pris en charge l'achat des plants dans une pépinière régionale. Tous les Faimois intéressés ont ainsi pu recevoir leurs plants. Le surplus non distribué sera planté par le service de voirie sur le terrain vague situé au rond-point de Viemme.

Cette action uniquement réservée aux Faimois connaît un véritable succès. Dans la majorité des cas, les citoyens savent ce qu'ils veulent et en profitent pour partager un bon verre de vin chaud.

3 SÉANCES D'INITIATION À L'ASTRONOMIE

Gros succès d'affluence pour voir passer les satellites et profiter des explications de Philippe Demoulin, chercheur et astrophysicien de l'Ulg, début septembre.

Le 30 septembre, on a eu droit à un ciel constellé d'étoiles et à une voie lactée des plus visibles.

Cinq télescopes étaient répartis sur le site du Cortil à Borlez pour apprécier ce "grand spectacle" permanent, mais pas toujours observable ...

On en redemande !



DES NOUVELLES DE NOS ÉCOLES

L'année scolaire a débuté le 1er septembre par le traditionnel petit-déjeuner. Cette année encore, la rentrée fut excellente. Le nombre d'élèves est toujours en augmentation. Nous avons eu le plaisir d'accueillir 293 élèves qui fréquentent nos deux implantations. Ils sont répartis dans 11 classes primaires et 5 classes maternelles.

Le 28 octobre, plus de 300 personnes (enfants et parents) ont participé à la fête d'Halloween, première organisation qui nous a permis de voyager dans quelques rues de notre entité où nous avons pu vivre la balade contée « A la recherche de la sorcière ». Ensuite, nous avons eu l'occasion de nous restaurer avec la traditionnelle soupe aux potirons et hot-dogs. Un concours de décoration de potirons ponctuait cette fête.



Les enfants ont pu bénéficier de quelques sorties pédagogiques : visite à la maison des sciences à Bruxelles, visite de la ferme pédagogique de Monsieur et Madame de Marneffe à Borlez, exposition SOS PLANET à Liège, plantation d'arbres dans le cadre du remembrement.



Plus ludiques, pour clôturer le trimestre, différentes sorties ont eu lieu : spectacle de cirque, cinéma, visite du village de Noël ...

Le Grand Saint Nicolas a également rendu visite aux élèves de Celles et de Les Waleffes. Nous le remercions une fois de plus pour sa générosité. Les enfants, bien gâtés sont retournés avec différents cadeaux : puzzle, essuie de bain et friandises.

Merci au comité pour son soutien.

Au niveau sportif

- ✓ Participation au cross scolaire « Je cours pour ma forme » à Waremme. Nous félicitons Laura Schmets qui a terminé à la première place dans la catégorie « 3ème primaire »
- ✓ Participation aux interscolaires de natation au bassin de Waremme avec plusieurs podiums.
- ✓ Animation tennis et jeux aquatiques pour les élèves du 1er degré.



Acquisition de jeux et divers matériels scolaires

Grâce à la générosité de la commune, l'école a fait l'acquisition d'une série de modules et de divers matériels scolaires qui ont été installés par les services communaux afin d'agréments le quotidien des élèves :

- ✓ Jeux pour parcours d'aventure (3.085,50 €)
- ✓ Jeux à bascule à ressort (1.687,95 €)
- ✓ Buts de football avec fixation pour gazon (1.103,52 €)
- ✓ But de basket à fixer au mur (352,11 €)
- ✓ Bancs pour la cour des élèves du primaire (1.694 €)
- ✓ Bancs colorés pour la cour des élèves de maternelle (877,25 €)
- ✓ TV LED d'un mètre de large (1.029 €)
- ✓ Ensemble Home Cinéma (170 €)

Soit près de 10.000 €.



STAGE DE TOUSSAINT

Le stage de Toussaint organisé à l'école de Celles les 2, 3 et 4 novembre a accueilli 30 enfants. Trois journées agréables avaient pour thème « Multisports et bricolage ». Le stage s'adressait à des enfants âgés de 2,5 à 12 ans.

STAGE DE NOËL



Le stage de Noël a accueilli les enfants de 2,5 à 12 ans à la salle « LA FORGE » du 26 au 30 décembre et du 2 au 6 janvier.

Les thèmes du stage :

- La première semaine : « Contes » pour les petits et les grands.
- La deuxième semaine : « l'Afrique » pour les petits et « Comédie musicale » pour les grands.

Pour rappel, les stages extrascolaires sont annoncés dans le calendrier de notre site Internet www.faimmes.be et les inscriptions sont attendues par téléphone au 0493/199.379, par internet ou via le bulletin d'inscription reçu dans votre boîte aux lettres.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter Mme Nancy Bure auprès de l'administration communale au 019/33.98.50.

JUNIOR PARTY



La JUNIOR PARTY a repris ses activités depuis le 21 octobre. A cette occasion, 40 jeunes âgés de 10 à 13 ans sont allés patauger à la piscine de Saint-Trond.

Le programme complet de la Junior Party est disponible sur le site de la commune dans la rubrique « commune/enfance et jeunesse ».

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Monsieur Etienne Cartuyvels au 0475/89.82.89 ou Madame Fabienne Fontana au 019/32.54.45 (école).

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE



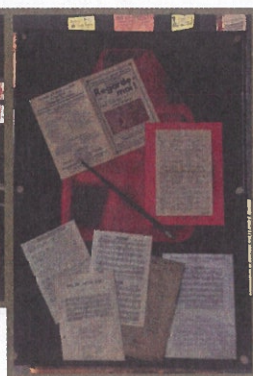
Certes, ce n'est pas chaque année que l'on peut organiser une reconstitution historique avec un spectacle son et lumière et feu d'artifice, comme ce fut le cas en 2008 sur le site du Château de Waleffe.

Néanmoins l'offre culturelle en ces 23èmes Journées du Patrimoine des 10 et 11 septembre derniers à Faimés fut riche. Le thème « Des pierres et des lettres », inspira trois initiatives:

- ✓ La première fut organisée par la commune de Faimés, en collaboration avec la Maison du tourisme de Hesbaye à Celles, autour de la Chapelle de Saives. Du samedi matin au dimanche soir, plus de 200 personnes visitèrent la Chapelle de Saives et ses abords, . Avec le soutien de deux conteurs qui ont envouté les lieux, commentaires intéressants sur la chapelle, le parcours d'une BD et la visite du site de Saives ont charmé tous les visiteurs venant d'horizons multiples : Waterloo, Maastricht, Verviers, Bruxelles, Liège, Namur ... sans oublier nos fidèles Faimois et nos Hesbignons. Le film réalisé en 2006 « Tout conte Faimés » fut diffusé également durant tout ce week-end. En clôture, le dimanche, Alain Delbrassine nous gratifia d'un concert solo de saxophone improvisé. Les visiteurs présents à ce moment-là purent ainsi goûter à l'acoustique exceptionnelle de l'endroit. Ce même week-end, la population a également eu le privilège d'être conviée à une initiation à l'astronomie au Cortil à Borlez. Monsieur Philippe Demoulin, chercheur à l'Institut d'Astrophysique et de Géophysique de l'Université de Liège a parlé de la vie et de la mort des étoiles, ainsi que des galaxies et de l'immensité de l'Univers. Une autre soirée a eu lieu au même endroit pour finaliser cette formation. Cette initiative était entièrement gratuite.



Photos sur www.faimonsnous.be



Photos sur www.faimonsnous.be



- ✓ La deuxième fut organisée par l'Asbl « Amis du château » au Château de Waleffe autour d'Hubert Krains.
- ✓ La troisième activité fut organisée par « Les Mémoires de Viemme » autour de Paul Depas, celui qui fut à la fois maître d'école du village, auteur-compositeur, musicien et chantre de la culture wallonne. C'était l'occasion de revoir d'anciennes photos, d'écouter des témoignages de parents et amis pour la plupart disparus mais dont les traces laissent une empreinte indélébile sur les images du passé. Avec la contribution d'Albert Depas et les membres de l'association les « Mémoires de Viemme », l'histoire du village ne meurt pas! La mise sur pied de ces moments d'exception fut un réel succès.

L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL BERLOZ-DONCEEL-FAIMES-GEER

Nouvelle collègue à l'Agence de Développement Local

L'ADL est fière d'accueillir Florence Goblet au sein de l'Agence. Elle remplacera Vincent Boulanger parti pour le poste de responsable à l'ADL de Waremme. Ses compétences dans l'HORECA et le tourisme seront mises à la disposition de l'ADL. Nous sommes très heureux de la compter parmi nous et lui souhaitons beaucoup de plaisir et de succès au sein de l'ADL!

Parc ornithologique à Hollogne-sur-Geer (Geer)

Vous ne le savez peut-être pas, mais près de chez vous, se trouve un paradis pour plus de 200 espèces d'oiseaux qui, un jour, deviendra un parc ornithologique où les amateurs pourront observer la faune et la flore sans la déranger.

Ce beau projet a pour cadre les bassins de décantation de l'ancienne râperie de Hollogne-sur-Geer. Suite à l'arrêt des activités de la râperie, les bassins n'étaient plus alimentés en eau et les niveaux baissaient dangereusement pour la faune. Par un concours de circonstances, les intérêts conjugués de NATAGORA, l'association de défense de la nature, Hesbaye Frost, l'entreprise de légumes surgelés et APLIGEER, la coopérative agricole permettront de sauvegarder le site.

Hesbaye Frost devient propriétaire des terrains et peut envoyer ses trop-pleins purifiés dans les bassins plutôt que dans le Geer. APLIGEER peut utiliser les réserves pour irriguer les cultures en période sèche et NATAGORA optimise le site en tant qu'outil de conservation, de sensibilisation et d'éducation à la nature. Les oiseaux auront ainsi toute l'eau dont ils ont besoin.

A terme, NATAGORA créera des sentiers didactiques, des observatoires, un centre d'accueil et s'assurera de la sauvegarde de ce biotope exceptionnel. Pour ce faire, Natagora a besoin de fonds et lance un appel aux dons. Vous pouvez soutenir ce projet en vous rendant sur la page www.natagora.be/hollogne ou par virement au compte BE53 0682 1403 3153, communication : hol11.



Démarrer son activité d'indépendant...

Afin de soutenir le développement économique dans notre région, l'ADL propose son soutien à toute personne souhaitant créer son activité. L'Agence vous offre l'opportunité de bien préparer votre projet, de partager vos questions, doutes, etc... et vous met en relation avec tous les organismes et les dispositifs d'aides à la création. N'hésitez pas à nous contacter (ce service est gratuit).

Une séance d'information sur les démarches et les formalités pour démarrer une activité indépendante a eu lieu le mardi 11 octobre 2011 à l'Administration Communale de Geer. Une douzaine de personnes des communes de Berloz, Geer, Faimes et Donceel étaient présentes pour poser leurs questions. Les formalités, les conditions et les coûts pour devenir indépendant principal ou complémentaire ont été abordés par M. Fabrice Lefèvre (expert au groupe social Zenito). Deux indépendants, Ère du Jeu (magasin de jeux) et RLM Coaching (développement personnel) ont pu témoigner de leur récente expérience de création et partager quelques trucs et astuces. La soirée s'est prolongée avec des échanges nombreux et intéressants entre les participants, créateurs et organisateurs. Si vous avez raté ce rendez-vous et que vous souhaitez des informations, contactez-nous!

Annuaire on-line

Le site de l'ADL est mis à la disposition de tous. Il contient des informations relatives à l'ADL, mais il peut représenter bien plus. En effet, nous vous proposons de figurer dans l'annuaire on-line afin que toute personne intéressée puisse prendre connaissance de votre activité et ainsi vous contacter. Le site joue donc le rôle de relais information sur tout ce qui peut concerner votre entreprise : logos, photos, informations, adresses, téléphone,...

Si ce service vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter ou à consulter notre site.

La nouvelle version papier du guide des commerces, associations et services communaux a été distribuée dans vos boîtes aux lettres dans le courant du mois d'octobre.

Contacts :

Benoît Degrange et Florence Goblet

Rue Richard Orban, 1 – 4257 Berloz

Tél. : 019/33.99.96 – Fax : 019/33.99.88

Email : bd@berloz-donceel-faimes-geer.be

Web : www.berloz-donceel-faimes-geer.be



LA NUIT DE L'OBSCURITÉ

LA NUIT DE L'OBSCURITÉ 2011



Depuis 2008, la commune de Faimes participe à la Nuit de l'Obscurité. Fort du succès rencontré lors des éditions précédentes, les organisations porteuses (Inter-Environnement Wallonie et l'Association pour la Sauvegarde du Ciel Nocturne (ASCN)) ont décidé de rééditer l'expérience en 2011.

Pour cette 4^{ème} Nuit de l'Obscurité faimoise sur le site du Cortil Jonet à Borlez, le ciel était enfin complètement dégagé !

Au grand plaisir des observateurs du ciel en herbe, ceux-ci purent profiter d'un télescope puissant pour voir de plus près, ce qu'on distingue à peine à l'œil nu. Cette même soirée, Messieurs Edgard Ruisseau et Jacques Dries n'ont pas hésité à donner des explications complémentaires. Cette soirée fut un des astres du calendrier ...

Très chouette soirée aussi, grâce à la présence de « James », chouette effraie d'Aineffe, que son propriétaire, Monsieur Serge Di Zio, nous fit découvrir en partageant sa passion pour les rapaces. Passion également, que celle de Laurent Gee, qui comme chaque année, nous gratifia de son expérience, de ses anecdotes et de sa pédagogie « naturelle ».

Des initiations à l'astronomie sont organisées depuis juin dernier au Cortil Jonet. Une visite en groupe de l'Observatoire de Cointe est prévue prochainement.

Si vous êtes intéressés, contactez Frédéric Delnatte au 0477 / 78 55 30.

D'autres photos sur www.faimonsnous.be

BAMBOIS

Le 25 août dernier, la commune a proposé une journée de vacances éducative, gratuite et ensoleillée, au lac de Bambois. Que du bonheur pour les enfants et les accompagnants.

Au programme cette année, apprentissage du code de la route sur la piste spécialement aménagée. Lunch, puis découverte des jardins et d'une exposition dans ceux-ci, suivi d'une baignade, plus longue que d'habitude cette année, afin de profiter des plaisirs de la plage.

Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine et merci au Carrefour Régional et Communautaire de la Citoyenneté et de la Démocratie pour leur accueil toujours chaleureux.



OPÉRETTES 2012

L'administration communale invite les personnes âgées de 60 ans et plus aux opérettes organisées par le Centre Dramatique Dialectal de Remicourt. Voici le programme des prochaines représentations :

Le samedi 11 février à 14h30

LI BEL DI TOULOUSE, Opérette de DECERF, MIRANO et HIRSCH

Le samedi 14 avril à 14h30

L'AFERE DE CASINO, Opérette d'Albert et Paul DEPAS

Le car communal vous prendra en charge aux places publiques aux heures suivantes:

- ☞ Aineffe : 12h50
- ☞ Borlez : 13h00
- ☞ Les Waleffes : 13h10
- ☞ Celles : 13h20
- ☞ Viemme: 13h50

Votre réservation est attendue auprès de M. Etienne Cartuyvels au 0475/89.82.89 au plus tard le lundi précédant l'opérette.



AVIS AUX VICTIMES D'ACCIDENTS DU TRAVAIL

Vous avez eu un accident du travail. Votre conjoint, un parent ou un ami se trouve dans cette situation. Vous avez des questions ou vous avez besoin d'aide.

N'hésitez pas à contacter les assistants sociaux du Fonds des Accidents du Travail tous les jeudis au 02/506.84.92/48 ou les rencontrer à la permanence de Liège :

Boutique Urbaine (3ème étage), rue des Mineurs 17 au 04/223.26.40 le lundi de 9 à 12 heures.

Ceux-ci se feront un plaisir de répondre à toutes vos questions.

Site internet : www.faofat.be

« ASET », UNE BELLE ACTION HUMANITAIRE

Le 26 avril 1986, la population biélorusse a été fortement touchée par la plus grande catastrophe de notre histoire. Des milliards de radionucléides ont été projetés dans l'atmosphère. Aujourd'hui encore, les scientifiques ne savent pas déterminer quelles seront les conséquences exactes sur la santé des hommes. Une chose est certaine, la santé des enfants est mise en danger par cette pollution sournoise qui mine le sol des régions contaminées.

Depuis 21 années, notre association accueille des enfants biélorusses en Belgique. Au cours des 4 dernières années, nous avons fait contrôler le taux de caesium 137 qui s'accumule dans leur organisme. Les résultats ont prouvé à suffisance que : un séjour de quatre semaines dans notre région permet à l'enfant de reconstituer son système immunitaire gravement affaibli par les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl (juillet/août).

Chaque maman biélorusse espère que son enfant pourra profiter de l'amélioration de son état de santé. Pour faire partie de nos familles d'accueil, n'hésitez pas à contacter l'association « ASET : Accueil - Santé - Enfants de Tchernobyl ». Elle vous fournira un maximum de renseignements :

Josine Deru au 087/468993

Marcel et Renée Gilsoul au 085/23.16.95

Mireille Nahon au 04/358.84.41

Par e-mail : aset@skynet.be—via Internet : <http://www.aset.be>



Ces enfants ne sont pas malades, leur système immunitaire est affaibli. Ils ont simplement besoin de notre nourriture riche en vitamines dans un encadrement sain et familial. Pour communiquer avec lui, les interprètes sont à votre disposition 24 h sur 24. Vous recevrez un lexique très pratique qui vous permettra d'établir le premier contact avec l'enfant.

En renforçant leur système immunitaire, aidez-nous à préserver ces enfants des maladies qui les menacent.



RALLYE GASTRONOMIQUE, CULTUREL ET SPORTIF

Le huitième rallye gastronomique organisé par le Comité des parents des écoles de Faimés et par Monsieur Etienne Cartuyvels, donnait une fois de plus l'occasion de découvrir notre beau patrimoine. Cette année, les quelques 500 convives ont été reçus à la ferme Laruelle, au château Thyssen à Les Waleffes, aux fermes Mazy et Devillers à Ligney et à la ferme Deglin à Tourinne. Un circuit très bien organisé et sécurisé a ravi une fois de plus tous les participants.

Les bénéfices seront distribués à tous les enfants de l'école communale en fonction des besoins et des nécessités de chacun : classes vertes, classes de neige, matériel pédagogique.

Nous remercions le comité des parents, Monsieur Etienne Cartuyvels, les scouts, le comité de Les Waleffes et tous les bénévoles pour la mise en place de cette magnifique organisation.



Photos de Jean-Louis George

D'autres photos sont disponibles sur www.faimonsnous.be

BOURSE AUX JOUETS ET AUX VÊTEMENTS



Le 13 novembre 2011, le CPAS organisait à la salle La Forge la 5ème bourse aux jouets et aux vêtements ouverte à tous les citoyens. Beaucoup de personnes sont venues à la rencontre des exposants et ont eu l'occasion d'acheter différentes choses à des prix très raisonnables.

La prochaine bourse sera organisée peu avant Pâques au même endroit. N'hésitez pas à consulter l'agenda de notre site internet www.faimés.be pour toute information complémentaire.

LE MOBI-SERVICE



Le mobi-service est à la disposition de tous les habitants de la commune qui en font la simple demande au 0496/855 010 au tarif de 0,30 €/km dans un rayon de 40 km.

Que ce soit pour des rendez-vous médicaux, des courses, pour réaliser des démarches administratives ou véhiculer les étudiants (grève SNCB), l'accompagnatrice, Véronique, assure la conduite.

ESPACE INFORMATIQUE « EASY-E-SPACE »

En collaboration avec le CPAS, l'Administration communale met à votre disposition un espace informatique ouvert à tous.

Outre une initiation à l'utilisation d'un ordinateur, d'internet et de différents programmes, ce service propose également une aide dans différents domaines (logiciels photos, réseaux sociaux, piratage, ...)

En cas de besoin, n'hésitez pas à contacter Monsieur Jean-Claude Brose au 0497/62.18.66.



Horaire

- ✓ Mercredi de 13 à 16 h
- ✓ Samedi de 9 à 12 h

SERVICE : CONSEILS EN ÉNERGIE

En matière de prévention énergétique, l'administration communale et le CPAS met à votre disposition un service de conseils en énergie.

Le but : répondre à vos questions concernant les primes octroyées, vous aider à comprendre vos factures énergétiques, vous accorder des conseils sur les panneaux photovoltaïques ou sur d'autres sources d'énergie. Monsieur Courbois vous accueille tous les mardis de 10 à 12 heures dans l'ancien bureau de Monsieur Derenne à gauche du bureau de police. Renseignements au 0497/630.457.

FONDS SOCIAL CHAUFFAGE



Le prix du gazoil de chauffage domestique a considérablement augmenté cette année. De ce fait, quelques milliers de personnes percevant un faible revenu risquent de rencontrer de sérieuses difficultés pour se chauffer cet hiver.

C'est pourquoi l'asbl Fonds Social Chauffage a été créée. Le Fonds intervient partiellement dans le paiement de la facture de gazoil pour des personnes qui se trouvent dans des situations financières précaires. Le Fonds Social Chauffage est une collaboration entre les pouvoirs publics, les CPAS et le secteur pétrolier.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec le CPAS au 019/33.98.51 ou à consulter internet www.fondsduchauffage.be ou www.frce.be

SERVICE DE REPASSAGE « SANS UN PLI »

Le service de repassage « sans un pli » existe depuis quelques années et permet à tous nos citoyens de déposer leur linge et de le récupérer repassé dans les 48 à 72 heures. Horaire d'ouverture de ce service :



Lundi de 7 à 12 h
Mardi de 8 à 12 h
Mercredi de 14 à 17 h
Jeudi de 8 à 12 h
Vendredi de 15 à 19 h.



Dorénavant, l'enlèvement et la remise du linge peuvent se faire à domicile chez toute personne résidant dans la commune de Faimés. Tél. : 019/58.82.99.

JARDI-HOME

Trois ouvriers polyvalents effectuent de petits travaux de jardinage et d'entretien de votre maison : tonte de la pelouse, taille des haies, entretien des parterres et potagers, nettoyage de caves et greniers, petits bricolages intérieurs et extérieurs, etc ... avec votre propre outillage.

Contact : CPAS de Faimés au 019/33.98.51.

Le Jardi-home est accessible sur base d'une enquête sociale.



NOUVEAU : MAGASIN DE SECONDE MAIN OUVERT À TOUS !

Le CPAS et la Commune de FAIMÉS vous invitent à pratiquer la solidarité et la chasse au gaspillage au magasin de seconde main « FAIS-MOI REVIVRE »

Reconnu comme initiative d'Economie Sociale par le Ministre de l'Intégration Sociale, ce projet poursuit des objectifs de plusieurs ordres :

Economique : par la création d'emplois (réinsertion socio-professionnelle), d'activités de vente et d'ateliers de « décoration » avec la participation de professionnels.

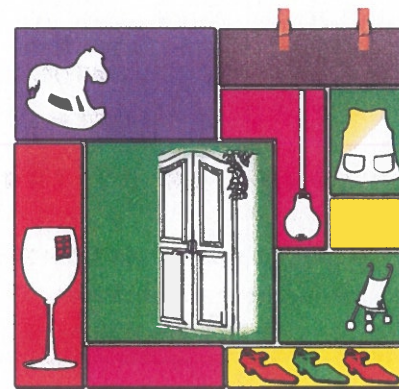
Social : par la mise au travail de personnes éloignées de l'emploi, l'offre de biens accessibles à la population la plus économiquement précarisée, le développement d'une forme de solidarité et la création de lien social dans le cadre de l'organisation de l'atelier de recyclage.

Environnemental : par la sensibilisation à une consommation raisonnable et raisonnée, par la promotion du réemploi et du recyclage, tant au niveau du consommateur que du donateur et par l'organisation d'un dépôt d'appareils électroménagers de seconde main recyclés par une Entreprise de Formation par le Travail (S.O.F.I.E. à Grâce-Hollogne).

Nous acceptons vos dons en bon état: vêtements, meubles, matériel de nursing, vaisselle, bibelots, objets de décoration, jeux et jouets.

Lieu du dépôt : anciennes classes primaires à Celles (à gauche de l'administration).

Pour tout renseignement, veuillez contacter le C.P.A.S. au 019/33.97.78
ou le Président Monsieur E. CARTUYVELS au 0495/32.11.45.



A partir de fin janvier

"DONNER, RECUPERER, GASPILLER MOINS, PROTEGER LA PLANETE"

DÉCOUVREZ LE PROGRAMME EXPEDIS AVEC YFU!

Grâce au programme EXPEDIS de la Fédération Wallonie-Bruxelles et YFU, les jeunes âgés de 15 à 21 ans qui souhaitent partir pour un trimestre, un semestre ou une année scolaire pendant leurs études secondaires peuvent homologuer leur séjour.

Cette nouvelle formule de séjours linguistiques et culturels permet aux étudiants du secondaire de partir jusqu'à 10 mois à l'étranger pendant leur cursus scolaire. Les plus motivés ne devront plus attendre la fin de la rhéto pour découvrir les richesses de l'immersion linguistique et culturelle avec YFU.

En effet, YFU, fort de ces 60 années d'expérience dans les échanges éducatifs internationaux, a été agréé par la Fédération Wallonie-Bruxelles comme organisme de coordination.

Il est possible de faire homologuer son séjour dans la plupart des destinations YFU, une trentaine sur les cinq continents.

Attention, pour pouvoir participer à ce programme il faut être en 3^{ème}, 4^{ème} ou 5^{ème} année secondaire, contrairement aux autres programmes YFU proposés aux jeunes de 15 à 21 ans.

Pour découvrir EXPEDIS en détails, ainsi que tous les autres programmes YFU destinés aux jeunes de 15 à 21 ans (une seconde rhéto, un programme Collège, un séjour été, un programme combiné dans deux pays,...), assistez à la séance d'information :

le mercredi 11 janvier à 14h au centre Infor Jeunes
Quai Dautrebande, 7 à 4500 HUY



Plus d'informations ?

Surfez sur le site internet www.yfu-belgique.be pour découvrir le programme que vous recherchez, ou prenez contact avec YFU par téléphone au 04/223.76.68 ou via l'adresse email info@yfu-belgique.be.

CALENDRIER CULTUREL 2012

Le calendrier culturel 2012 est disponible dans son entièreté sur notre site internet www.faimes.be et est toujours susceptible de modifications.

JANVIER 2012

5	j		Celles	Forge	Section du MR local	réunion
14	s	18:00	Celles	Forge	Section du MR local	Cocktail dinatoire
21	s	18:30	Celles	Forge	Comité Jumelage	Souper aux moules
27	v	18:00	Celles	Forge	Administration Communale	Souper du personnel communal

FEVRIER 2012

3	v	20:00	Borlez	Cortil	Comité Horticole	Les légumes anciens et nouveaux
5	d	12:00	Celles	Forge	Comité des parents	Pasta party
11	s	18:30	Celles	Forge	Pionniers	Belote
18	au	24	Celles	Forge	EXTRASCOLAIRE	Stage de Carnaval
26	d	12:00	Celles	Forge	Faimons-Nous	Diner du Faimons-Nous
26	D	14:00	Borlez	Cortil	Comité Apicole	Conférence et Assemblée générale

MARS 2012

2	v	20:00	Borlez	Cortil	Comité Horticole	Massif, couvre-sol et paillage
2	v	18:00	Celles	Forge	Les Ecoles communales	souper raclette
4	d	14:30	LW	Patria	Cté pensionnés Celles	Goûter
10	s	14:00	Borlez	Cortil	Comité Horticole	départ : démonstration de tailles
10	s	18:30	Borlez	Buvette foot	Etoile de Faimés	Souper du Foot
18	d	14:00	Viemme	Salle Parois.	Viemme et vous	Bingo
24	s	17:30	LW	Patria	Cté des Fêtes de LW	5ème Balade Gourmande des Primevères
23	au	25	Borlez	Cortil	Scouts	FETE D'UNITE : animations diverses et barbecue
28	Mc	17:30	Celles	Forge	Croix Rouge	Don de Sang jusqu'à 20h00
31	s	18:30	Celles	Forge	Comité du Jumelage	Souper

AVRIL 2012

1	d	12:00	Borlez	Cortil	Comité horticole	Diner du cercle horticole
1	au	15	Celles	Forge	EXTRASCOLAIRE	Stage de Pâques
9	l	11:00	Borlez	F. de Marneffe	Comité de l'Œuf	Chasse aux Œufs pour les enfants de Faimés
13	v	20:00	Borlez	Cortil	Comité horticole	Garniture fleurie des façades
20	et	21	LW	Patria	Coup de Théâtre	La jalousie (Guitry)
21	s	19:00	Celles	Forge	BAL DE LA BOURGMESTRE	
22	d	12:00	Viemme	Salle Parois.	TTC La Renaissance	Diner du club
28	au	29	Borlez	F. de Marneffe	Fiesta du vin	Infos suivront

MAI 2012

4	v	20:00	Borlez	Cortil	Comité horticole	Les Graminées
11	v	20:00	Borlez	Cortil	PAC	Initiation à l'astronomie
13	d	10:00	Borlez	Buvette	Etoile de Faimés	Challenge hesbignon (course à pieds de 10 km)
17	au	20			Jumelage Faimés-Ambierle	30ème anniversaire chez nos amis français
20	d	9:00	Borlez	Cortil	Comité horticole	Foire aux plantes
26	s		Borlez	Foot	Etoile de Faimés	Tournoi de l'Etoile de Faimés

JUIN 2012

1	v	20:00	Borlez	Cortil	Comité horticole	Questions - réponses
2	s		Celles	Forge	FETES DES ECOLES COMMUNALES	
3	d	14:00	Borlez	Cortil	Comité apicole	Conférence
9	s	18:30	Viemme	Salle paroiss.	Cté paroissial Viemme	Souper paroissial
10	d	14:00	Borlez	Foot	Cté des Fêtes de LW	Match 'Colons contre indigènes de LW'
22	v	20:00	Borlez	Cortil	PAC	Initiation à l'astronomie
23	s	12:00	Aineffe	F. Grimont	Comité des fêtes Aineffe	Barbecue villageois
24	d	14:00	Viemme	Pte école	Petite école de Viemme	Fancy Fair de la petite école
24	d	12:00	Celles	3 Cloches	Comité paroissial Celles	Diner paroissial
27	Mc	17:30	Celles	Forge	Croix Rouge	Don de Sang jusqu'à 20 h
29	au	1	Celles		Cté Fête de la Bière	Fête de la Bière à Celles
30	au	2	chez Dodion		Asbl d'une Main à l'Autre	Restauration - friterie durant la fête de la Bière

LE WALLON, QUAND TU NOUS TIENS ...

DJAZANS WALON

Scîre è walon, dj'î tûzéve dispôy longtîmps, mins dj'aveû sogne di mi risquer Poqwè? Pace qui, mi sonlève-t-î, si l'èsteût malahèye dèl lère, il èsteût co pus malahèye dèl sicîre.

Il èst vrèy portant, qui qwand dj'èsteu p'tit, dji n'aveû qui s'lingadje po m'kidûre

Tot l'monde è viyèdje s'arinnéve d'a-façon; sâf mutwèt, onk ou l'ôte pèteû d'marons qui franskignonît inte zèls.

Tot-z-alant è scole ou bin tot riv'nant, divins nos djeûs èt nos margayes, nos djâzis walon

Et pwis on mèsse di scole (qui dji pwète co è m'cour, sèp'tante ans après) m'a-st-apis a lère et à scrîre (légalement è françès)

Li grande sicole m'a droviou s'pwète, tchoûkant à cou l'francès tot rèscoulant l'walon.



E pwis l'sève a monté, tot r'loukant lès bacèles

Po l's-abwèrder dj'a so mi-minme div'nu pèteû

Li carîre, les k'nohances d'afêres, ont fêt l'rèsse

Inte les côps èt inte di nos-ôtes, nos djâzis co portant walon

C'è-st-insi qui lès djins di mi-adjè ont wârdé, à divins d'zèls li s'mince di nosse lingadje.



Oûy, li djônèsse, ni sèt pus, ou dè mons, n'è vout pu. Di nosse fâte, camarâdes, po rascoyî falève sèmer

Adon i fât s'y r'mète èlzi dire

Djazez, scriyez, tchantez, fez dè têtâte, so l'vôye, èl coûr dèl sicole, à l'ovrèdje, à burô, èl famille,

Tot-avâ, djazez walon.

Adon, tot r'loukant l'crèsse di nosse coq et l'pwinte di sès sporons, vos sèrez firs d'èsse walon.

PARLONS WALLON

Ecrire en wallon, j'y pensais depuis longtemps, mais j'avais peur de m'y risquer

Pourquoi? Parce que, me semblait-il, s'il était difficile de le lire, il était encore plus difficile de l'écrire

Il est vrai pourtant, que quand j'étais petit, je n'avais que ce langage pour me faire comprendre

Tout le monde dans le village parlaient de la même façon, sauf peut-être l'un ou l'autre

qui (fransquillonnaient) entre eux.

En allant à l'école ou bien en revenant, dans nos jeux ou dans nos disputes, nous parlions wallon

Et puis un maître d'école (que je porte encore dans mon cœur, septante ans après) m'a appris à lire et à écrire (légalement en français). La grande école m'a ouvert ses portes, imposant le français, tout en écartant le wallon.

Et puis, la sève a monté, en lorgnant les filles pour les aborder, je suis moi-même devenu « fransquillon »

La carrière, les connaissances d'affaires ont fait le reste

Entre les coups et entre nous, nous parlions encore pourtant le wallon

C'est ainsi que les personnes de mon âge ont gardé, au fond d'eux-mêmes, la semence de notre langage

Aujourd'hui, la jeunesse ne sait plus, ou du moins ne veut plus. De notre faute, amis: pour récolter faut semer

Alors, il faut se mettre à leur dire : parlez, écrivez, chantez, faites du théâtre; sur la route, dans la cour de l'école, à l'ouvrage, au bureau, en famille, partout parlez wallon

Alors en regardant la crête de notre coq et la pointe de ses éperons

Vous serez fiers d'être wallon.

Joseph Delchambre

UN CARREFOUR, UNE HISTOIRE ...

CARREFOUR DU TABOU

Début des années 1960, les époux Willy Persain-Tihon ont ouvert à l'angle des rues de Liège et Heptia, un café-dancing qu'ils ont baptisé « LE TABOU ».

Pendant plus de vingt ans, cet établissement fréquenté par une clientèle locale et régionale a connu un succès extraordinaire.

Ce point de ralliement à l'angle du carrefour devient tout naturellement le carrefour du « TABOU ».

CARREFOUR DE LA CABINE

La rue du Carillon joint la rue de Liège près de l'ancien centre régional de l'Association Liégeoise d'Electricité, construit dans les années 1960.

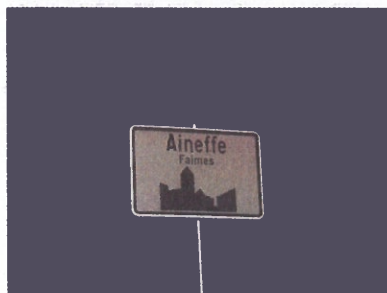
Point de départ de la distribution, régionale de l'énergie électrique, le service était assuré par plus ou moins 75 membres du personnel (sédentaires et itinérants).

Malgré la délocalisation du centre vers Vinalmont (Wanze) le carrefour en aval, reste connu sous le nom de « carrefour de la cabine ».

CARREFOUR DE LA MORT

Sur le territoire de Faimés (hameau), le tristement célèbre carrefour de la mort, théâtre d'un grand nombre d'accidents graves et mortels.

La commune de Celles a longtemps plaidé auprès des autorités



compétentes pour obtenir des améliorations et les aménagements requis pour parer à ces sinistres.

Un jugement du tribunal de première instance de Liège (6ème chambre) rendu le 27 avril 1976 suite à un accident de roulage mettant la commune en cause, résume dans ses attendus:

« Il est démontré que depuis plus de 20 ans, les autorités communales de Faimés (avant : Celles) ont bataillé avec une opiniâtreté digne d'éloges pour obtenir de l'Etat, propriétaire de la chaussée, l'amélioration de la configuration des lieux et ont pris toutes les mesures de police en leur pouvoir pour avertir des usagers des dangers particuliers inhérents au carrefour litigieux ».

C'était rendre justice aux mandataires communaux Cellois qui déjà en 1937 avait voté un règlement limitant la vitesse des véhicules à 15 kilomètres/heure dans les quatre sens sur une distance de 75 mètres de chaque côté du carrefour. Une seconde décision du 15 février 1955, a abouti au placement d'un feu clignotant « orange », visible seulement pour les usagers de la route n° 48 (Huy-Waremme). La route de Liège a toujours eu la priorité.

En 1973, par l'arasement de deux immeubles, rue de Huy sis à l'angle et en amont, le carrefour a été aménagé dans son cadre actuel.

Malgré cet important dégagement, il reste un endroit dangereux à aborder avec toute la prudence requise.



COMMUNE DE FAIMES

rue A. Braas 13 à 4317 FAIMES

Tél. : 019/33.98.50

Fax : 019/33.97.76

E-mail : commune@faimes.be

Site Internet : www.faimes.be



Nos bureaux sont ouverts
du lundi au vendredi de 9 à 12 heures.

Permanences :

les mercredis de 14 à 16 heures et
les samedis de 10 à 12 heures à l'exception
des mois de juillet/août et des jours fériés.

CONTACT TÉLÉPHONIQUE DES SERVICES COMMUNAUX

BOURGMESTRE :		Mme Marie-Alice VANDEREYKEN	Tél. :	019/33.98.61	
SECRETAIRE COMMUNALE :		Mme Véronique JACQUES	Tél. :	019/33.98.52	
COMPTABILITE :		Mme Martine LOOMANS	Tél. :	019/33.98.53	
POPULATION :		Mme Maggy KEYEN	Tél. :	019/33.98.54	
ETAT CIVIL :		Mme Monique TIHON-MARCHOUL	Tél. :	019/33.98.55	
URBANISME :		M. Jean-Paul DECORTY	Tél. :	019/33.98.69	
		M. Nicolas HUBIN	Tél. :	019/33.98.56	
TRAVAUX		M. Ludovic RASE	Tél.:	019/33.98.56	
RECEVEUR REGIONAL :		M. Pierre-Jean LEBLANC	Tél. :	019/33.98.57	
Concessions et cimetières :		M. Alexandre MELIN	Tél. :	019/33.98.63	
Passeports, permis de conduire, extrait casier, location salles, plan d'urgence :		M. Alain HEER	Tél. :	019/33.98.68	
Population, carte d'identité électronique, site Internet, bulletin communal :		Mme Nancy BURE	Tél. :	019/33.97.77	
VOIRIE :	Tél. :	019/33.98.62	POLICE :	Tél. :	019/33.98.51
CPAS :	Tél. :	019/33.97.70	MEDIATION DE DETTES :	Tél. :	019/58.85.63
TITRES-SERVICES	Tél. :	019/33.97.78	AGENCE LOCALE POUR EMPLOI	Tél. :	019/33.98.58
MOBI SERVICE	Tél. :	0496/855.010	SANS UN PLI	Tél. :	019/58.82.99
ECOLE DE CELLES :	Tél. :	019/32.54.45	ECOLE DE LES WALEFFES :	Tél. :	019/56.73.72
Garderie :	Tél. :	019/33.98.60	Garderie :	Tél.:	0479/234.799

PERMANENCES DE LA BOURGMESTRE

La Bourgmestre Marie-Alice Vandereyken, essayera d'être toujours à votre écoute et
fera le maximum pour vous accueillir à l'Administration Communale.
N'hésitez pas à prendre rendez-vous.

